



STATISTIQUES SUR LE CLIMAT SONORE

AÉROPORT SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

ANNÉE 2019

Depuis le printemps 2018, la Ville s'est dotée d'un processus systématique permettant de mieux documenter les plaintes et nuisances reliées aux activités aéroportuaires.

Plaintes de bruit

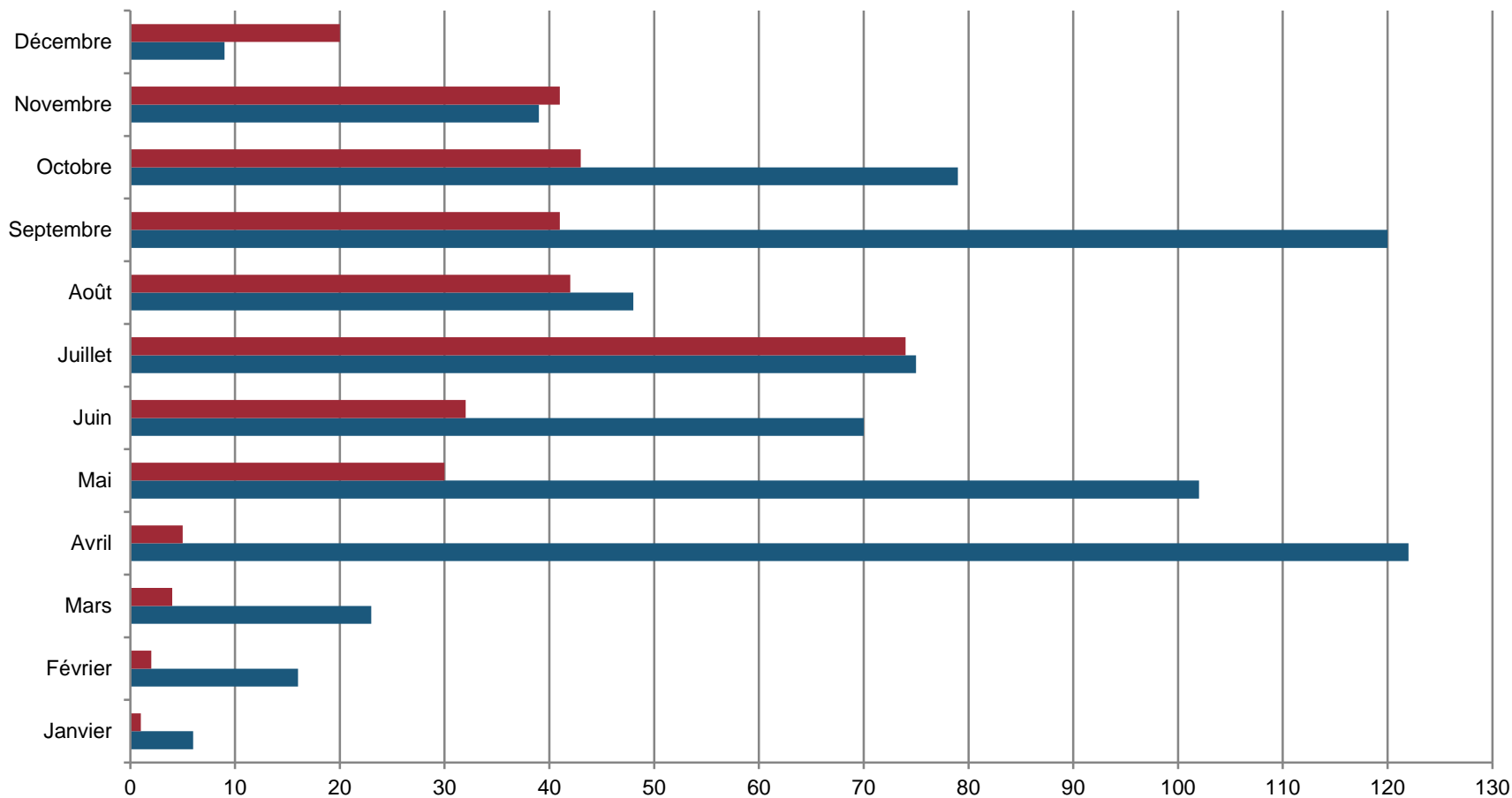
En 2019, 709 plaintes concernant le bruit à l'aéroport ont été déposées par 73 plaignants. Parmi eux, deux plaignants ont fait 350 plaintes représentant 50 % de toutes les plaintes déposées. La fréquence des survols (26 %), l'intensité du bruit (fort) (26 %), la vibration (17 %) et la basse altitude (14 %) ont été les principales causes de dérangement.

Les plaintes proviennent principalement des secteurs Saint-Edmond, Saint-Eugène et Saint-Lucien.

Durant l'année 2019, certaines pistes ont été fermées en raison des activités de l'International de montgolfières :

- La piste 06-24 a été fermée du 25 juin au 11 septembre 2019.
- La piste 02-20 a été fermée du 14 juillet au 30 août 2019.

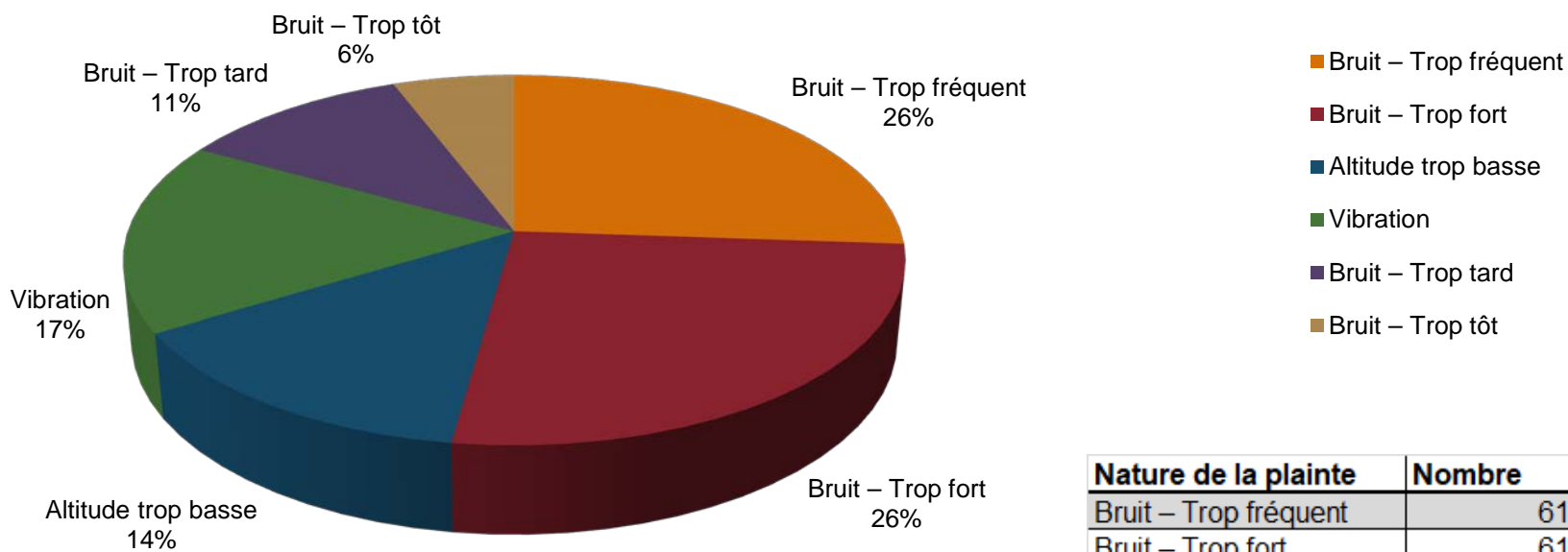
Historique du total des plaintes



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
■ 2018	1	2	4	5	30	32	74	42	41	43	41	20	335
■ 2019	6	16	23	122	102	70	75	48	120	79	39	9	709

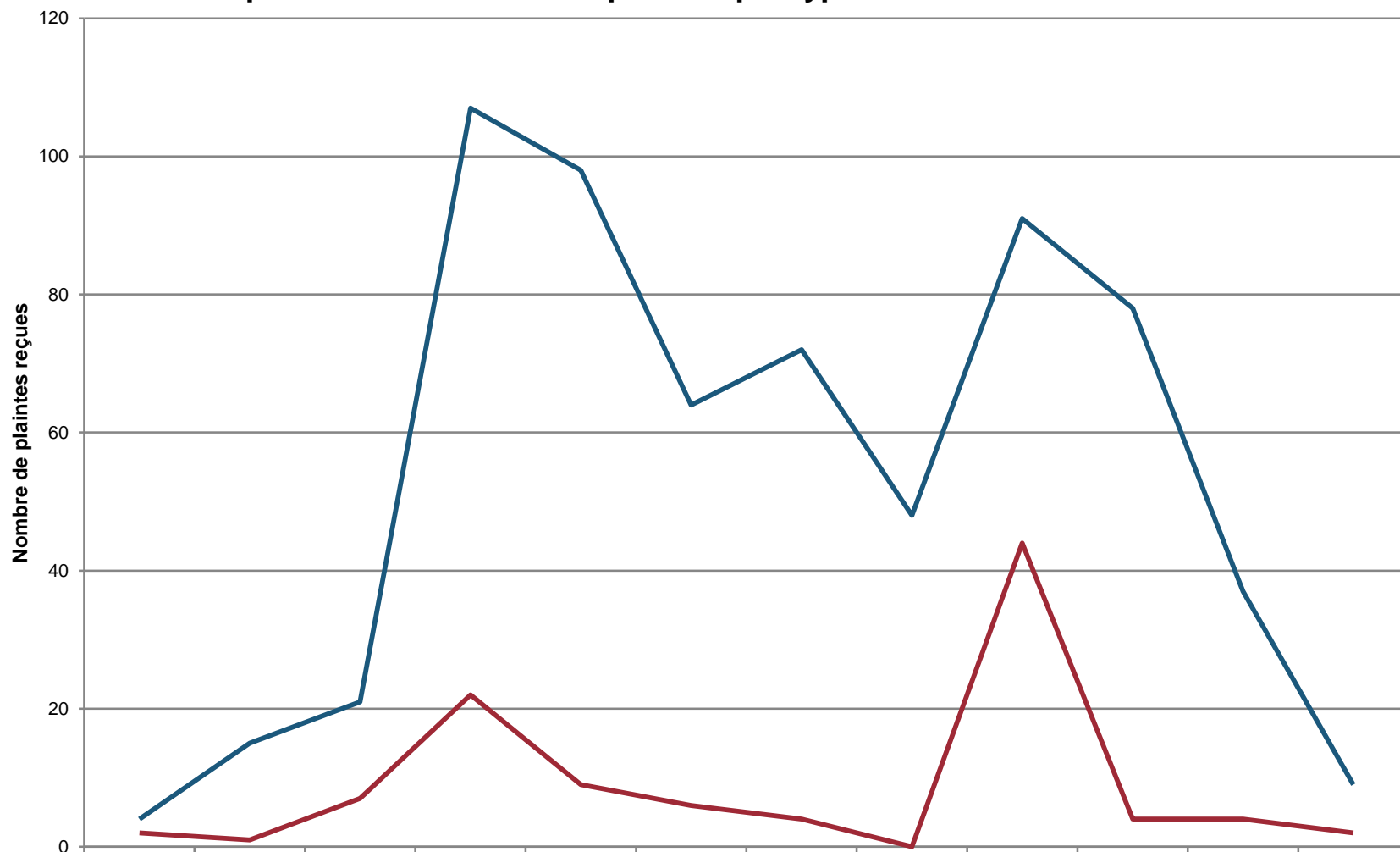
Soixante-treize (73) personnes ont logé une ou plusieurs plaintes en 2019, cinquante (50) plaignants ont déposé une ou des plaintes en 2018 et soixante-trois (63) personnes ont fait une ou plusieurs plaintes pour l'année 2017.

Nature de la plainte - 2019



Nature de la plainte	Nombre
Bruit - Trop fréquent	618
Bruit - Trop fort	618
Altitude trop basse	334
Vibration	397
Bruit - Trop tard	263
Bruit - Trop tôt	138
Total (choix multiples)	2368

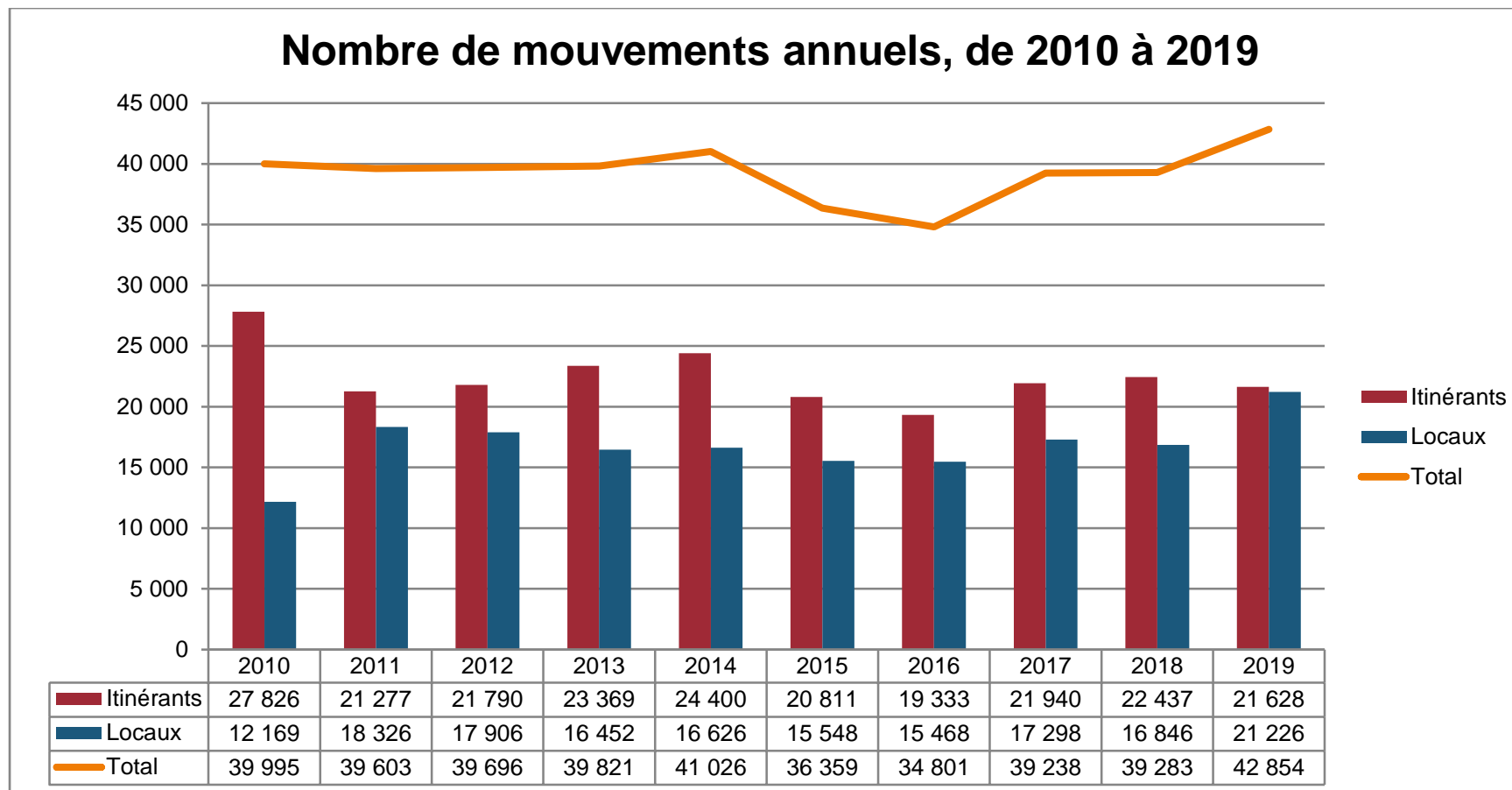
Répartition mensuelle des plaintes par type d'aéronef - 2019



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
— Avions	4	15	21	107	98	64	72	48	91	78	37	9
— Hélicoptères	2	1	7	22	9	6	4	0	44	4	4	2

Mouvements

On note une augmentation des mouvements annuels de 8,5 % en 2019 par rapport aux mouvements annuels 2018.



Source : Statistique Canada - Mouvements d'aéronefs, par classe de vol et à l'heure de pointe et au jour de pointe, dans les aéroports dotés d'une tour de contrôle de NAV CANADA.

Mouvements locaux : Un mouvement est dit local lorsque l'aéronef demeure dans la zone de contrôle de l'aéroport tout au long de son vol (entre autres les posé-décollés).

Mouvements itinérants : Un mouvement est dit itinérant lorsque l'aéronef quitte ou entre dans la zone de contrôle de l'aéroport (tous les mouvements autres que locaux).

